COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek
Service Aménagement du Territoire - Urbanisme
Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, 23/03/2022

Votre réf.	**11485**	
Réf. KCML :	**ETB20026**	**ETTERBEEK. Avenue de l'Yser, 37.**
Réf NOVA :	***05/XFD/1826962***	**(= Inventaire, ZP du Cinquantenaire et des MRAH)**
		PERMIS D'URBANISME : régulariser les modifications apportées à une maison unifamiliale (annexe au rez, terrasse au 1er étage, lucarne en façade arrière et les menuiseries en façade avant).
		Demande de la Commune du 22/02/2022

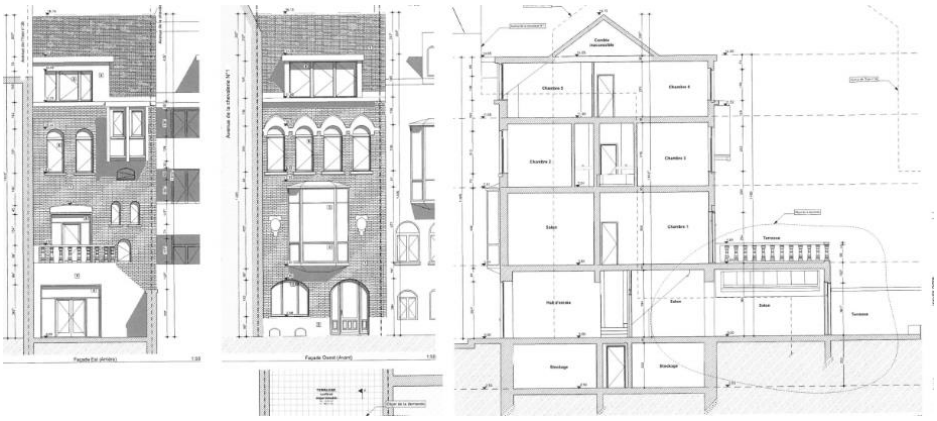

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 16/03/2022, a formulé les remarques suivantes sur le dossier concerné :
La CRMS ne s'oppose pas à la régularisation, les modifications n'ayant pas d'impact sur les vues vers et depuis le site classé. Elle souhaite cependant que la cohérence chromatique des lucarnes avec le reste des menuiseries soit maintenue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f. f.

c.c. : alice.dandrimont@etterbeek.brussels ; urbanisme@etterbeek.brussels ; csmets@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00